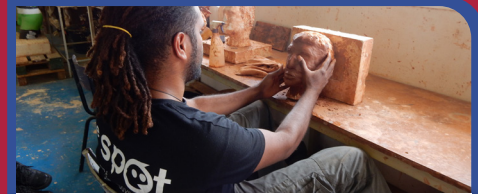


Le Spot est un dispositif basé sur l'individualisation des parcours et des apprentissages, élaboré à la demande de la Nouvelle-Calédonie



**TYPE DE FORMATION** : Formation préparatoire.  
Un **Certificat de Compétences Essentielles (CCE)** est remis en fin de formation

**CIBLE** : Demandeurs d'emploi

**DURÉE** : 2 à 12 mois maximum

## POUR QUI ?

Le Spot s'adresse à des personnes éloignées de l'emploi qui ont besoin d'un accompagnement global et d'un environnement cadrant pour renouer avec le chemin de l'emploi et construire un parcours professionnel adapté.

## QUELS OBJECTIFS ?

- Remobiliser les stagiaires dans leur projet d'insertion professionnelle
- La validation du Certificat de Compétences Essentielles (CCE) nécessaires à une employabilité minimale : connaissances, comportements et attitudes
- La construction du parcours professionnel vers une formation qualifiante, une formation en alternance, une insertion directe vers l'emploi ou un projet de développement personnel

## COMMENT ?

### Le stagiaire au cœur du dispositif

Une équipe psychopédagogique pluridisciplinaire (psychologues, formateurs, référents stagiaires, infirmier, assistant administratif) accompagne le stagiaire tout au long de son parcours et mobilise un réseau de professionnels dans les domaines sanitaire, social, psychosocial, préventif.

Elle collabore particulièrement avec l'agence sanitaire et sociale (ASS-NC), les services sociaux provinciaux et des communes, les dispensaires, les médecins....

Ce maillage à vocation à accompagner le stagiaire dans sa globalité et l'aider à lever les freins à son insertion sociale et professionnelle.

## QUEL STATUT ?

La personne bénéficie du statut de stagiaire de la formation professionnelle continue de la Nouvelle-Calédonie. Ce statut est régi par le code du travail de la Nouvelle-Calédonie.

## QUELLE DURÉE ?

Le stagiaire suit un parcours individualisé d'une durée de 2 à 12 mois maximum.

## PERSPECTIVES

Le SPOT est une formation pré-qualifiante. Elle prépare à une entrée en formation qualifiante, une formation en alternance, une insertion directe vers l'emploi ou un projet de développement personnel.

## COMMENT Y ACCÉDER ?

Sur proposition d'un conseiller en insertion ou d'un éducateur auprès du GIEP-NC.



## LE DÉROULEMENT DU PARCOURS AU SPOT

Le parcours SPOT évolue en 3 périodes au cours desquelles les stagiaires vont acquérir différentes compétences clés nécessaires à leur intégration dans le monde du travail et ce, par le biais d'activités pratiques sur différents ateliers.

### Phase 1 : mobiliser le stagiaire pour repérer ses freins et ses atouts, le dynamiser et l'inciter à approfondir ses connaissances et centres d'intérêts.

Durant les 3 premières semaines, les stagiaires participent à des ateliers de mise en situation professionnelle – entretien du bâtiment, hôtellerie, restauration et métiers de l'hygiène et de service – au cours desquels l'équipe psychopédagogique va évaluer les atouts et les freins de chacun d'eux.

Parallèlement et tout au long de la formation, un infirmier intervient en proposant et animant des ateliers de prévention et d'aide en s'appuyant sur les freins repérés.

A l'issue de cette phase, un entretien avec une psychologue du dispositif permettra de définir la suite du parcours en vue d'acquérir les compétences, préalable à toute insertion professionnelle.

### Phase 2 : offrir au stagiaire un parcours individualisé au travers d'ateliers lui permettant de mobiliser ses compétences, d'explorer de nouvelles activités et de valoriser ses qualités

Le parcours du stagiaire est rythmé par la participation à différents types d'ateliers ayant chacun des vocations particulières

- Ateliers techniques : Menuiserie Bois / Plâtre, Industrie, Restauration, Entretien des locaux / Aide à la personne qui sont des supports à la mise en situation professionnelle.

- Ateliers d'animations formatives : informatique, musique, théâtre, activités physiques, sculpture sur bois, jeux de mémoire, prévention...pour s'ouvrir, développer des modes d'expression et de communication.

- Ateliers d'aides individualisées : Accès aux savoirs de base, découverte secteurs métiers, techniques de recherche de stage ou d'emploi, ...pour construire son projet professionnel et s'initier aux techniques de recherche d'emploi.

Des stages en entreprise de durées variables ou des journées d'immersion au sein d'autres organismes de formation peuvent être mis en place en fonction des besoins du stagiaire.

Ce parcours à la carte est réadapté et réévalué tous les 10 jours en fonction de la progression du stagiaire, grâce au suivi permanent de l'équipe psychopédagogique. Chaque parcours est construit par l'ensemble de l'équipe psychopédagogique en lien avec le stagiaire.

### Phase 3 : Certification des Compétences Essentielles à l'emploi, sur la base du référentiel construit par la Nouvelle-Calédonie

Le certificat de compétences essentielles (CCE) valide, pour des publics engagés dans un dispositif de formation ou d'insertion, la maîtrise des compétences nécessaires à une employabilité minimale : connaissances, comportements et attitudes.

Ce certificat ne valide pas de compétences techniques liées à un métier, mais des compétences transversales qui, une fois installées durablement, seront réutilisables dans des contextes professionnels variés.



GROUPEMENT POUR L'INSERTION & L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLES



## POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LE CONTENU DU DISPOSITIF

### Pôle SPOT

10, rue kataoui, Nouville  
BP 428 - 98845 Nouméa  
Téléphone : (+687) 28 95 10  
Télécopie : (+687) 23 65 12  
Courriel : spot@giep.nc

## POUR CANDIDATER SUR CE DISPOSITIF

### Pôle Information Orientation

Les conseiller(e)s vous reçoivent sans rendez-vous du lundi au vendredi de 7h30 à 11h30 au 1, rue de la SOMME, Nouméa Centre-ville  
Appel gratuit au 05 07 09  
Courriel : orientation@giep.nc